

DOSSIER D'INSCRIPTION 2021-2022

Prénom et NOM de l'élève :

.....

Date de naissance / classe :

.....

Externat

Internat

(entourer ce qui convient)

- | |
|---|
| <p>I. Informations générales</p> <p>II. Parcours choisi(s)</p> <p>III. Renseignements familiaux</p> <p>IV. L'association Les Arches</p> <p>V. Tarifs</p> <p>VI. Calcul des versements</p> <p>VII. Autorisation de prélèvement bancaire</p> <p>VIII. Autorisation parentale pour mineurs</p> <p>IX. Documents et signature</p> |
|---|

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Prénom, NOM :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal, VILLE :

Établissement scolaire actuel :

Activités culturelles, artistiques

.....

Activités sportives

.....

Situation religieuse

Veuillez indiquer, s'il y a lieu, la religion de l'enfant :

Langues parlées :

Personnalité de l'enfant

Caractère, comportement à l'école, aptitudes, difficultés sur le plan scolaire, etc. :

.....

.....

Autres particularités que vous souhaitez nous signaler (passe-temps, talents, passions, phobies, maladie, médication, régime alimentaire, orientation sexuelle, etc.)

.....

.....

II. PARCOURS CHOISI(S)

Entourer ce qui convient :

- **Parcours bilingue français/anglais**
- **Parcours sport-passion** (horaires aménagés)

Discipline(s) artistique(s) ou sportive(s) :

Horaires :

Lieu de la pratique sportive ou artistique :

III. RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

Père (Prénom NOM) :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

Profession :

Nom de l'entreprise :

Téléphone professionnel et/ou mobile :

E-mail :

Situation matrimoniale :

Mère (Prénom NOM) :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....

Profession :

Nom de l'entreprise :

Téléphone professionnel et/ou mobile :

E-mail :

Situation matrimoniale :

Représentant légal (si autre que père ou mère):

Prénom NOM :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

.....
.....

Profession :

Nom de l'entreprise :

Téléphone professionnel et/ou mobile :

E-mail :

Situation familiale : (veuillez entourer ce qui convient)

Parents : en concubinage – pacsés – mariés – séparés – divorcés – famille monoparentale
– veuf(ve), autre :

Personne assurant le suivi scolaire : père – mère – représentant légal

Nombre d'enfants dans la famille : Nombre d'enfants scolarisés :

Nombre de frères ou sœurs qui seront dans l'établissement en 2020/21 :

Adresse(s) e-mail sur lesquelles vous souhaitez recevoir les informations scolaires :

.....

Adresse de facturation : père – mère – représentant légal

Moyen de transport pour venir au Collège / Lycée :

En cas d'urgence

Prévenir M. ou Mme. :

Téléphone fixe et/ou mobile :

Prévenir M. ou Mme. :

Téléphone fixe et/ou mobile :

IV. L'ASSOCIATION LES ARCHES

Le Collège Lycée Montessori Les Arches est un établissement indépendant hors contrat géré bénévolement par une association à but non-lucratif et ne recevant aucune subvention. Les statuts sont à votre disposition sur demande.

Adhésion annuelle

L'Adhésion à l'association est obligatoire pour tous les élèves et les bénévoles. Elle permet chacun de bénéficier de l'assurance association pour toutes les activités scolaires et périscolaires, (sorties pédagogiques, transports, etc).

Prix libre (10€/année minimum).

Générosité

Pour rendre la pédagogie Montessori pour les adolescents accessible à tous faites un don ou invitez votre entourage à nous soutenir.

Tout don à l'association les Arches est déductible d'impôts à 60% pour les entreprises et à 66% pour les dons personnels.

Fonds de solidarité

Vos dons permettent de constituer un *Fonds de solidarité* dont la vocation est

- d'aider des familles dans le besoin à subvenir aux frais de scolarité
- de soutenir les actions pédagogiques du collège-lycée (voyages, actions de bienfaisance, etc.)


Bourses et parrainages

Pour solliciter le Fonds de solidarité pour un parrainage ou une bourse d'études secondaires, adressez une lettre au secrétariat :

secretaria@arches-montessori.com,

Objet : *sollicitation du fonds de solidarité*.

RIB du Fonds de Solidarité des Arches « Dons » :

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
15629	02675	00020293405	24	EUR	CAISSE DE CREDIT MUTUEL SENLIS	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1562	9026	7500	0202	9340	524
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CAISSE DE CREDIT MUTUEL SENLIS				LES ARCHES		
20 PLACE HENRI IV				DONS		
60300 SENLIS				10 RUE DU PONTCEL		
☎ 0 820 35 21 93 (Service 0,12 €/min + prix appel)				95270 LUZARCHES		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

BULLETIN D'ADHESION ÉLÈVE 2021-2022

ASSOCIATION LES ARCHES

Je soussigné, (nom du sympathisant, de l'élève, ou du bénévole) :

.....

Souhaite adhérer à l'association Les Arches pour soutenir notamment le développement du Collège-Lycée Montessori Les Arches – Montessori.

Je verse une cotisation annuelle d'un montant de : € (10€ minimum)

- En espèces
- Par chèque à l'ordre de l'association Les Arches
- Par virement

Cette adhésion me permet de bénéficier d'une couverture pour les activités dans le cadre associatif des Arches, dans et hors des locaux du château de Pontarmé.

Fait à le

Signature de l'élève majeur ou du représentant légal de l'élève mineur.

.....

Ce formulaire peut-être renvoyé par mail ou par courrier à :

Association Les Arches
10 rue du Pontcel
95270 LUZARCHES

Tel : 06 50 94 81 23
contact@arches-montessori.com
www.arches-montessori.com

V. TARIFS

Adhésion obligatoire à l'association Les Arches

Prix libre (10 € minimum/année).

Collège

Frais administratifs annuels : 583€

Frais de scolarité mensuels : 583€

TOTAL : 7000€ / année

Lycée

Frais administratifs annuels : 658€

Frais de scolarité mensuels : 658€

TOTAL : 7900€ / année

Demi-pension

Externat : lundi, mardi, jeudi et vendredi : cantine à midi + goûter = 5€/jour

4 jours par semaine. 36 semaines/année = 720 € / année = 60€/mois.

5 jours par semaine. 36 semaines/année = 900 € / année = 70€/mois.

Pension complète

Internat : gîte et couvert du dimanche soir au vendredi 17h.

5 jours/semaine. 36 semaines/année. 30€/jour. 450€/mois

Frais administratifs

À régler avant le 1^{er} août précédant la rentrée.

Non-remboursables en cas de désistement.

Frais de scolarité

Payables sur onze mois (de septembre à juillet), le 1^{er} jour de chaque mois par prélèvement bancaire. Tout mois commencé est dû intégralement au tarif de l'année en cours. Aucun délai de paiement ne peut être accordé.

Frais de pension

Payables sur douze mois le 1^{er} jour de chaque mois par prélèvement bancaire.

Retard de paiement

Une majoration de 10% est due par mois de retard de paiement.

Réductions

-10% pour les 10 premiers élèves, -20% pour le 2^{ème} enfant, -30% pour le 3^{ème} enfant, 20% en cas de confinement

RÈGLEMENTS

Frais administratifs annuels avant le 1^{er} août 2021. Au choix :

- Par chèque à l'ordre de « Les Arches »
- La preuve du virement bancaire IBAN : FR76 1562 9026 7500 0202 9340 136.

Frais de scolarité et de pension mensuels à partir du 1^{er} septembre 2021. Au choix :

- Le formulaire d'autorisation de prélèvement mensuel ci-joint complété et signé
- La preuve de l'ordre permanent d'un virement mensuel à l'association « Les Arches » pour l'année scolaire 2021-2022
IBAN : FR76 1562 9026 7500 0202 9340 136

VI. CALCUL DES VERSEMENTS

Pourcentage de réduction accordé pour les frais de scolarité, entourer ce qui convient :

-10% premiers élèves

-20% deuxième enfant

-30% troisième enfant

Compléter

INTITULÉ	VERSEMENTS MENSUELS	VERSEMENTS ANNUELS
Adhésion à l'association 10 € minimum/année	X	€
Frais de scolarité Collège ou lycée % de réduction appliqué s'il y a lieu	€	X
Pension Demi-pension (4 ou 5 jours) ou pension complète (internat)	€	X
Frais Administratifs	X	€
Don pour le fonds de solidarité Déductible de 60 à 66% de vos impôts	€	€

SOUS TOTAL	€	€
% de réduction S'il y a lieu	%	€
TOTAL	€	€
	Montant à reporter sur l'autorisation de prélèvement mensuel	Montant à verser par chèque ou par virement bancaire

RIB des Arches



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CCM SENLIS
20 PLACE HENRI IV
60300 SENLIS

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc...)
This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account (credit transfers, invoice payments, etc....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
15629	02675	00020293401	36	CCM SENLIS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1562 9026 7500 0202 9340 136	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

LES ARCHES
10 RUE DU PONTCÉL
95270 LUZARCHES

VII. AUTORISATION DE PRÉLEVEMENT BANCAIRE

Je soussigné (e) Madame, Monsieur,

Prénom, NOM :

Adresse :

Code postal, VILLE :

Numéro de téléphone :

Adresse E-mail :

Titulaire du compte

IBAN :

BIC :

souhaite, par la présente, **autoriser le prélèvement mensuel de** €
demandé par l'association **Les Arches**, 10 rue du Pontcel, 95270 LUZARCHES.

Objet : frais de scolarité et de pension mensuels.

Cette autorisation devra être effective le (date du 1^{er} prélèvement)

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations respectueuses.

Fait àle

Signature

.....

VIII. AUTORISATION PARENTALE POUR MINEURS

Je soussigné (e) Madame, Monsieur,

Autorise ma fille / mon fils

- à participer aux sorties pédagogiques du Collège Montessori Les Arches.
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association.

Autorise l'association Les Arches

- à prendre toute disposition utile en cas d'accident.
- à prendre des photos sur lesquelles pourrait figurer mon enfant dans le cadre des événements organisés par le Collège et à les diffuser auprès de ses partenaires, les médias et éventuels supports Internet utilisés par l'association.

Traitement des données personnelles

Les données personnelles sont maintenues à jour et conservées de manière strictement confidentielle.

Vous avez le droit de connaître la finalité et le traitement des données personnelles de votre enfant ou de vous y opposer.

Lorsqu'un élève quitte l'établissement, l'autorité légale peut demander la destruction, la modification ou la récupération des données personnelles de l'enfant.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

Fait àle

Signature

.....

IX. DOCUMENTS ET SIGNATURE

Pièces à joindre au dossier d'inscription

- Une lettre de motivation manuscrite de l'élève
- Une photo récente de l'élève, format passeport
- Le dernier bulletin scolaire de l'élève
- Une attestation d'assurance responsabilité civile vie scolaire au nom de l'élève
- La copie du carnet de vaccination de l'élève
- Le règlement intérieur signé par les parents
- La charte de l'établissement signée par l'élève et les parents
- Le règlement (bancaire ou chèque) des frais d'inscription
- L'autorisation de prélèvement bancaire pour les frais de scolarité et de pension dûment complétée
- Un RIB du représentant légal
- Un chèque d'un montant libre (10€ minimum) à l'ordre de « Les Arches », pour l'adhésion à l'association

Période d'essai

Une semaine d'essai est offerte à tout nouvel élève (adhésion à l'association obligatoire).

Une période d'essai d'un mois précède toute inscription définitive.

En cas de départ, les frais administratifs ne sont pas remboursés.

Dans le cas d'un départ en cours d'année ou en fin d'année scolaire un préavis écrit de deux mois doit nous être envoyé avec accusé de réception. Les frais de scolarité correspondant à ce préavis sont à régler sous forme de deux mensualités.

La liste des **fournitures scolaires** et **l'emploi du temps** vous seront communiqués après l'inscription définitive.

Fait àle

Signature **des deux parents** ou du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé » + parapher chaque page du dossier.

.....

.....

Locaux du collège-lycée Montessori – Les Arches
Château de Pontarmé, 60520 PONTARMÉ
secretariat@arches-montessori.com Tel : 06 50 94 81 23

Siège social de l'association Les Arches
10 rue du Pontcel 95270 LUZARCHES

www.arches-montessori.com